

dont la trame réelle a été fournie aux auteurs bretons de gwerziou par des procès criminels de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, localisés non en Bretagne mais dans le midi de la France ...

Bibliographie des TROIS MOINES ROUGES.

- Collection de Penguern. Biblioth. Nat., t. 89, fragment intitulé : *Jacobin Ridon*. D'autres versions ont disparu de la collection après la mort de Penguern.
- F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, pp. 272-285 : *Ann daou Vanac'h hag ar Plac'hik iaouank* (2 versions).
- L. Le Guennec. *Nos vieux Manoirs à Légendes*, p. 103.
- P. Le Roux. *Les Trois Moines rouges du « Barzaz-Breiz »*, in *Nouv. Revue de Bretagne*, 1951, pp. 93-98.
- L. Herriou et M. Duhamel. *Chansons populaires du Pays de Vannes*, pp. 181-183 : *Er Verh laeret*.
- Ch. Lenient. *La Satire en France au Moyen âge* (1859), pp. 171-172; 1877, p. 163.
- Dictionnaire de Bretagne* (Ogée), Edit. de Marteville, t. II, p. 266, art. *Penhars*.

§ XIII. *Le BARON de JAUIOZ* (pp. 204-211).

Ce qui a été dit au sujet de cette pièce à la Première Partie (Chap. XI et XXIII) où on l'a vue en butte aux critiques de Vallet de Viriville et de d'Arbois de Jubainville, dispensera de longues considérations sur son cas. On sait qu'elle s'apparente pour l'essentiel à *Isabelle Le Jean*, qui se trouve au t. II des *Gwerziou Breiz-Izel*, et met en scène une jeune fille vendue par son frère à un « juif » (*Jouiz*), qui peut d'ailleurs être aussi bien un « Suisse », le mot breton traduisant « juif » étant plutôt *judew*, *juzew* que *jouiz* (1).

Vallet de Viriville avait, on s'en souvient, reproché à La Villemarqué d'avoir, sur des données d'une extrême fragilité, identifié le *Jauioz* de son chant à un baron languedocien du XIV<sup>e</sup> siècle (Il ne pouvait évidemment se douter que ce personnage n'était *Jauioz* que par la volonté de celui auquel s'adressaient ses remarques). Alors que dans les éditions de 1839 et de 1845 aucun doute n'apparaissait en ce qui concerne son identité, l'article du chartiste avant incité l'annotateur des « Chants populaires » à faire cette prudente restriction à son sujet dans l'édition définitive (p. 205) :

« S'il faut en croire les poètes populaires, et si la tradition n'a point substitué un nom à un autre, il (Louis, baron de Jauioz) aurait acheté à prix d'or une jeune fille du pays (...). »

(1) Dans son article de la *Revue celtique* (1873), Guillaume Le Jean suppose, avec raison semble-t-il que le *Jouiz* de toutes les versions populaires pourrait bien n'être autre chose qu'un Suisse, chef de lansquenets, dans les armées royales au temps de la Ligue.

La même prudence se montre aux dernières lignes des Notes. Là où on lisait auparavant :

« Comme pendant à l'histoire de Tina, victime de l'étranger français... » (1845, t. I, p. 252),

ont pris place les lignes suivantes :

« Comme pendant à l'histoire de Tina, vendue à un riche étranger, dans lequel on peut ne pas voir le célèbre baron languedocien jusqu'à plus ample information... »

Si, dans le morceau que la châtelaine du Plessis put recueillir à Nizon de Marie-Jeanne Penquerh, le mot « baron » n'avait certainement que faire, le nom propre *Jousse* est, sous sa plume, plus proche de *Jouiz* qu'il ne l'est de *Jauioz*. Une telle notation étant apparemment sincère, rien n'autorisait donc l'auteur à y voir celui d'un baron dont il eût toujours ignoré l'existence sans la lecture d'un gros ouvrage qui faisait partie de la bibliothèque de son Ecole en 1836 (*Chartes des Ordres*, v. XV, f. 6933).

Dans le texte de la ballade, on sent, comme dans *La Fiancée de Satan* et dans *Le Frère de Lait* des influences étrangères. Il est impossible de noter des passages comme celui-ci dans les chants bretons authentiques (p. 209) :

« En passant par le lac de l'Angoisse, elle vit une bande de morts; elle vit une bande de morts vêtus de blanc, dans de petites barques; elle vit des morts en foule (...). En passant par les vallées du Sang, elle les vit s'élançer à sa suite... »

Aussi faut-il voir là encore des réminiscences de Burger et d'autres poètes du Nord. Avant la fin de la pièce, là où *Isabelle Le Jean*, dans les *Gwerziou* (t. II, p. 39) dit aux oiseaux :

« Petits oiseaux qui volez, faites mes compliments en Bretagne (...) aux gens de mon pays... »

La Villemarqué fait dire à son héroïne :

« Chers petits oiseaux, dans votre vol, je vous en prie, écoutez ma voix. Vous allez au village et moi je n'y vais pas. Faites mes compliments à tous mes compatriotes (...), à la bonne mère qui m'a mise au jour et au père qui m'a nourrie, etc. »

Et ne dirait-on pas que ce sont là les échos tout proches d'un chant lithuanien : *Le Départ de la jeune fille*, où l'héroïne soupire :

« Il me faut partir pour une contrée lointaine; il me faut quitter ma mère adorée. Oiseaux, n'élevez pas votre voix matinale afin que je puisse rester ici plus longtemps, et adresser encore une parole caressante à ma mère chérie. »

(Cf. *Magasin Pittoresque*, 1837, p. 283.)

## Bibliographie du BARON de JAUIOZ.

- Collect. de Penguern. Biblioth. Nat., t. 89, pp. 79-80 : *Ar Jouiss koz* ; pp. 181-185 : même titre.
- La Villemarqué. *Visite au Tombeau de Merlin*, in *Revue de Paris*, 1837, p. 58.
- Vallet de Viriville. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 1847, 2<sup>e</sup> Série, t. II, pp. 280-283.
- D'Arbois de Jubainville. Même recueil, 1869, pp. 621-632.
- P. Meyer. *Revue critique d'Histoire et de Littérature*, 1867, p. 107.
- G. Le Jean. *Revue celtique*, t. II, p. 65.
- F.-M. Luzel. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. II, pp. 30-38 : *Isabelle Le Jean*.
- L. Le Guennec. *En Breiz-Izel autrefois*, p. 37.
- Magasin Pittoresque*, 1837, p. 283.

## § XIV. La FILLEULE de DU GUESCLIN (pp. 212-220).

L'un des trois du recueil dans lesquels intervient le connétable breton, ce chant parut d'abord en traduction dans la *Bretagne ancienne et moderne*. Le texte en présente des différences assez nombreuses avec celui du *Barzaz* de 1845 et de 1867. L'héroïne y est nommée *Loizaik* « Louissette », et devient *Marc'haridik* « Margot » dans l'ouvrage. Quant au « pardon du Guéodet » mentionné chez Pitre-Chevalier et dans l'édition de 1845, il devient, on ignore pourquoi, le « pardon de Saint-Servet » (*sic*) dans celle de 1867.

Luzel a consacré à la pièce un long paragraphe dans son étude *De l'Authenticité des Chants du Barzaz-Breiz*, démontrant surabondamment qu'elle a pour archétypes les versions d'une gwerz unique intitulée *Rosmelchon*. Lui-même en a publié trois dans son gros recueil ; on en trouve trois autres chez Penguern, et j'en ai relevé une septième avec la variante *Rosmelson* dans le cahier manuscrit de M<sup>me</sup> de Saint-Prix actuellement à l'abbaye de Landévennec. Mais toutes offrent ceci de commun qu'il n'y est en aucune circonstance parlé ni du château de Trogoff, ni des Anglais qui l'occupaient, ni de leur chef « Rogerson » (dont le nom a précisément été inspiré par celui de *Rosmelchon* ou *Rosmelson*), pas plus que de son combat singulier avec Du Guesclin.

Dans les versions courantes, les personnages sont d'abord une jeune fille qui est tantôt Anne Le Manchou, tantôt simplement Marc'haridik, envoyée par ses parents porter à boire aux gens de l'écobue ; ensuite un certain Rosmelchon qui la convoite et l'entraîne de force dans son château où elle se suicide pour échapper au déshonneur ; enfin un troisième appelé parfois Kervézennec, parfois Kerninon, parfois encore autrement, et qui châtie le ravisseur en incendiant sa demeure et en le mettant à la broche « comme un cochon ».

Le tout est bien confus, largement interpolé, et il est impossible de trouver dans les nobiliaires quelque personnage dont le nom offre

Merlin occupe, dans les pages de la *Visite* à son tombeau, une large place, en relation avec le titre de l'article, révélant ainsi l'intérêt porté par l'auteur à un personnage légendaire destiné à figurer parmi les héros de son recueil. Mais certains détails s'y rapportant ont une origine visiblement livresque, entre autres celui qui met en scène les gars de Beauvais venant fouir sous la pierre de l'Enchanteur pour découvrir son trésor, détail que lui ont fourni les *Antiquités du Département du Morbihan* du chanoine Malhé (1825). L'évocation des fées qui peuplaient la forêt de Brécilien sert au narrateur de prétexte pour offrir sous le titre *La Korik*, la traduction, avec d'inévitables variantes, d'une ballade à laquelle, dit-il, « on peut sans crainte attribuer la plus haute antiquité », et qui, devenue *Le Seigneur Nann et la Korrigan*, puis *Le Seigneur Nann et la Fée*, devait prendre l'une des premières places parmi les pièces anciennes de l'ouvrage en préparation.

Ici aussi, il s'agit d'un chant appartenant au fonds populaire. Sa mise au point, qui a consisté à y introduire des archaïsmes, à remplacer dans le texte le fusil du seigneur par « de longues flèches », remonte au plus tard au début de 1837, mais plus probablement à 1836 (V. *Deux. Part.*, Chap. 7, § 2).

Une affabulation adroite permet ensuite à Hersart de présenter comme recueillie par lui devant la fontaine de Baranton, en pleine Bretagne francisante, une autre ballade du pays bretonnant.

Exilée en pays « gallot » dont elle ne parle pas la langue, une jeune paysanne originaire de Lothéa, près de Quimperlé, s'en vient du manoir du Ros, où elle est en service, prendre de l'eau à la célèbre fontaine (8). La Villemarqué, frappé par son costume, lui pose en français une question à laquelle elle répond : *Na c'hlevan ket* (sic). La conversation se poursuit donc en breton, puis on passe des heures à parler du pays natal...

Quoique, à l'entendre, elle n'eût pas chanté depuis longtemps, la jeune fille voulut bien, à la demande de son interlocuteur, lui apprendre quelques chants de son pays; et c'est ainsi que le visiteur de ces lieux perdus aurait écrit sous sa dictée la ballade du « Sire de Joioz », introduite plus tard dans le *Barzaz-Breiz* sous le titre : *Le Baron de Jauioz* (A l'usage des lecteurs parisiens, il en donnait la traduction en vers français, sans doute soumise auparavant à l'appréciation de Lamartine (9). Les Notes du chant lui-même étaient certainement rédigées avant mai 1837, car on en trouve l'essentiel dans la Revue, où le *Jouiz* de la « gwerz » s'est déjà mué en *Joioz*, *Jauioz*, présenté comme un gentilhomme français du XIV<sup>e</sup> siècle ayant acheté à prix d'or une jeune Bretonne pour l'emmener en Languedoc où elle mourut de chagrin (V. *Deuxième Partie*, chap. 7, § XIII).



A *La Peste d'Elliant* (15 mars 1836), au *Seigneur Nann* et au *Baron de Jauioz* (7 mai 1837), qui, deux et trois ans avant l'impres-